

a vu sa réponse: me marier, moi! Mais comment faire? Il vint à Ville-Marie à titre de capitaine. Il avait déjà été dans l'armée, quoiqu'il eut peur de tous les diables. « Pour n'être pas obligé d'aller dans la compagnie des méchants se divertir, il avait appris à pincer le luth. » Cette peur augmentant avec les années, « il désira d'aller servir Dieu dans sa profession en quelques pays fort étrangers. » Aux jésuites il apparut comme un homme providentiel. Qui était-il au juste? Au mieux un régent, au pire un couillon, un soldat, jamais! La Soutane est mauvais juge; elle a sa petite dent, sa petite pointe, sa petite agressivité, assurément, mais quand elle recrute cela finit toujours par une milice à son image: prenez les Suisses de la Papauté, prenez nos Zouaves! Maisonneuve n'avait rien de martial: « Voici mon prêtre! » s'écria Marguerite Bourgeois en l'apercevant. Depuis quand un prêtre fait-il un bon soldat? L'un et l'autre ont des caractères incompatibles ou je me trompe fort sur la religion. Le seul trait de bravoure du pauvre Sieur nous est rapporté par Dollier de Casson, qui écrit par ouï-dire: pressé par ses soldats, Maisonneuve aurait couru sus aux Iroquois; et encore serait-il revenu au fort en courant. « M. de Maisonneuve arrivant au fort chacun en eut une joie qu'on ne peut exprimer, et alors tous, trop convaincus de son courage protestaient qu'à l'avenir ils se donneraient bien de garde de le faire ainsi exposer mal à propos. » Monsieur de Maisonneuve s'assura ainsi une bravoure éternelle, rapportée par tous les manuels. Cette espèce de combat eut lieu en 1643. Durant les vingt années qui suivirent, il resta dans le fort, bien protégé, au chaud, en compagnie des dames.

« Il fut renvoyé en France comme incapable de sa place et du rang qu'il tenait icy de Gouverneur. »

« Il était sans pareil, écrit Sœur Morin, en constance dans l'adversité; ce qui aurait attristé un autre ou mis en colère, ne faisait que le faire rire et mieux divertir, trouvant des avantages à ce qu'il disait, dans ces disgrâces, qu'on ne savait pas. Quand il avait des sujets de chagrin il rendait visite à ma Sœur de Bressoles ou à la Sœur Bourgeois, afin de rire à plaisir; elles riaient aussi avec luy et montraient grande joie de ses peines, ce qu'il aimait beaucoup. » Il aimerait sans doute me lire; en quoi il m'est très sympathique, ce Sieur de Maisonneuve. Je dois conclure d'ailleurs en toute honnêteté que, faute de ce que la pudeur me défend de nommer, la prise Parmanda ne pouvait réussir contre lui.

## SIEUR DOLLARD, TROIS FOIS MORTS

### I

Trois ans après l'affaire du Long-Sault il y eut tremblement de terre: « On voyait, écrit le Père Ragueneau, des arpens de forêt sauter en l'air, les arbres faire la culbute et retomber les branches en bas. » Des lacs, des rivières, des montagnes même disparurent. Dans les villes, « les cheminées et le haut des logis pliaient comme des branches agitées du vent. » Néanmoins personne ne fut blessé, aucune maison endommagée. C'avait été un tremblement de terre purement théâtral. On avait alors de l'imagination et

comme on écrivait pour la France qui ne pouvait redire, on en usait librement. Qu'avait-on à perdre ? Les jésuites maîtres de la Nouvelle-France après 1632 avaient fondé leur politique sur les Hurons. La ruine de ceux-ci sapa leur édifice. La colonie depuis 1648 subsistait sans raison, presque sans moyens. Pour la régénérer il eût fallu que le Roi la reprît en main. Ce qui advint d'ailleurs en 1665. En attendant on restait stupide et halluciné. On voyait voler les serpents. Quelques petites secousses devenaient un tremblement de tous les tonnerres. D'un rien on faisait une armée d'Iroquois.

Au milieu de mai 1660, les Montagnais de Tadoussac, ayant fait un prisonnier, s'arrêtèrent à Québec. Le prisonnier était blessé; il risquait de mourir de sa propre mort. Pour le prévenir les Montagnais se mirent à le torturer. De son côté, le Père Chaumont, accouru, se mit à le confesser. C'en était sans doute trop: l'Iroquois, écoeuré du mélange, fit une déclaration inattendue; il annonçait ce que du fond de son cœur il désirait: qu'une armée des siens marchât sur Québec et massacra le gouverneur. Cela dit il expira mais il était déjà vengé: on l'avait cru. Aussitôt la ville fut mise en état de siège. On abandonna les campagnes; tout le monde se réfugia dans le fort. Les nonnes, dont les couvents étaient exposés, allaient coucher chez les jésuites. « Les Iroquois, écrit Sœur Augustin, caressaient depuis longtemps le projet d'enlever les Filles-Vierges. » Jugez un peu de l'émoi ! Cette panique dura quinze jours. Elle s'épuisa faute d'objet. On se remit à vivre à l'heure normale. D'ailleurs les semailles pressaient.

Monsieur d'Argenson et Mgr Laval qui avaient pris la décision du siège, frais débarqués d'Europe, butors par droit divin, d'autant plus jaloux de leur autorité qu'ils n'avaient guère l'expérience du pays, ne surent admettre leur bévue; s'ils avaient prêté foi au délire d'un supplicé, c'est que ce supplicé disait vrai; s'ils avaient tenu Québec en alerte, c'est que Québec avait été menacé. Restait à trouver pourquoi l'armée iroquoise ne s'était pas montrée. « Monsieur le gouverneur, écrit Sœur Saint-Augustin, fit faire la garde toutes les nuits autour de notre monastère pour arrêter les Iroquois. Les sentinelles criaient à tout moment ici comme par toute la ville: qui va là. Et cette précaution fut si utile qu'on apprit par les Iroquois qu'on fit prisonniers quelque temps après, que cela seul les avait empêché de mettre le feu aux maisons de Québec, parce qu'ils voyaient bien que nous étions sur nos gardes et qu'ils ne pouvaient nous surprendre. » Mais pendant ce temps ils ne touchaient pas à celles que les habitants avaient abandonnées pour se réfugier dans le Fort: des Iroquois distraits !

L'argument de Sœur Saint-Augustin est faible; il n'a pas été retenu. Il montre cependant la volonté qu'on avait de couvrir à tout prix son gouverneur et son évêque. En l'occurrence l'affaire du Long-Sault parut providentielle. On l'apprenait à Québec le 8 juin. « La voilà, se dit-on, notre armée d'Iroquois ! »

## II

On tenta de rattacher les incidents. On s'y prit dans un sens puis dans l'autre. On voulut d'abord que de Québec on ait fait avertir à Montréal de l'imminence de l'invasion

et que Dollard ait été conscient d'un rôle que par la suite on lui a assigné. Malheureusement les dates ne s'y prêtent pas : le supplicé fit sa révélation le 18 mai; le 18 mai, la bataille du Long-Sault avait déjà eu lieu. D'ailleurs le supplicé annonçait l'armée iroquoise par le Richelieu, précisant même qu'elle avait atteint la Roche-Fendue, au lac Champlain. Si Dollard en avait été averti et qu'il eût, comme on l'a prétendu, la mission de sauver la Nouvelle-France, il n'aurait pas remonté l'Outaouais.

On essaya dans l'autre sens. Dollier de Casson, sulpicien botté, rapporte que le Sieur de Maisonneuve ayant eu les nouvelles du Long-Sault, les fit transmettre en aval. « Partout, écrit cet énergumène, on en eut une telle frayeur que même dans le Québec on renferma tout le monde jusqu'aux religieuses dans le Château et chez les R.P. Jésuites. » Là encore les dates nuisent à l'affirmation puisque la panique s'était emparée des Québécois le 18 mai alors que les nouvelles de Montréal n'arrivèrent que le 8 juin, quand les choses avaient déjà repris leur cours.

Le siège de la Capitale par un ennemi imaginaire aurait bien pu avoir lieu sans la bataille du Long-Sault, comme celle-ci sans celui-là, mais ç'aurait été dommage : on les aurait jugés à leur propre valeur, c'est-à-dire sans indulgence, et de grands personnages auraient perdu la face. Les tentatives maladroites et mensongères de rattacher les deux incidents ne s'expliquent que par le besoin qu'on avait de l'un pour couvrir l'autre. En lui-même le siège de Québec était une bévue; lié au Long-Sault il devenait une mesure de sécurité peut-être hâtive, du moins justifiable. Quant au geste

de Dollard, en soi sordide, on le transforme : il dérouta l'armée iroquoise et sauva la Nouvelle-France. Du mariage d'une bévue et d'une sale affaire naissait la belle légende.

## III

En 1660 les canons de Québec saluent les braves qui viennent de sauver la Nouvelle-France... Dollard et ses compagnons? Voyons, ne soyez pas si bêtes : ils saluent Chouart et Radisson. La colonie ne vit pas de sang mais de fourrures et tout particulièrement de belles et bonnes peaux de castor. Or depuis quelques années celles-ci n'arrivent plus à cause des brigands, iroquois et autres, qui infestent l'Outaouais, la grande voie de communication avec les pays d'en haut (qu'il ne faut pas confondre avec le petit patelin du père Grignon). En 1659, six canots seulement en descendent et encore ont-ils évité l'Outaouais par le détour assez appréciable du Saint-Maurice. On a prétendu que cette année-là Monsieur de la Dauversière avait perdu dans un naufrage pour plus de cent mille livres de fourrures, une perte nécessaire à son honnêteté; malheureusement pour icelle, il n'y eut pas de traite valable en 1659. Et l'année suivante, il semblait qu'il n'y en aurait pas davantage; les navires marchands ancrés à Québec s'apprêtent à rentrer en France vides de castors : ce fut alors que Chouart et Radisson, à la tête d'une flottille de canots lourdement chargés, s'amènèrent des confins du lac Supérieur, vous vous imaginez l'accueil, canons et tout; cinq jours durant on les traita. Ces deux héros ne sauraient être comparés à

Dollard et à ses compagnons; ce sont de vrais Canadiens pour ne pas dire des Sauvages alors que ceux-là ne sont que des Français; ils poussent la découverte, l'étendent du Missouri à la Baie d'Hudson, entrent en contact avec des nations nouvelles, sont capables de lever une armée indigène de cinq cents hommes, de la conduire jusqu'à Québec et d'apporter ainsi les ballots de castors qui sont la seule ressource de la colonie; ils font partie de la grande histoire continentale alors que ceux-là n'intéressent que la petite, la toute petite histoire locale du brigandage sur l'Outaouais.

#### IV

« Quarante de nos Hurons qui faisaient l'élite de tout ce qui restait ici de considérable, conduits par un capitaine fameux, nommé Anahotaha, partirent de Québec sur la fin de l'hiver passé, pour aller à la petite guerre et dresser des embûches aux Iroquois à leur retour de chasse. ». Voilà comment le jésuite de 1660 commence le récit de l'expédition. A Trois-Rivières six Algonquins se joignent à eux, à Montréal dix-sept Français. On apprendra deux mois après de la bouche des Hurons qui ont passé à l'ennemi, que tous les Français ont péri au Long-Sault. Tel est le noyau qui après une étonnante germination nous donnera deux siècles et demi plus tard un héros national.

Des batailles au Long-Sault, il y en eut des dizaines; il suffit de lire Radisson pour s'en convaincre. C'était la loi de l'Outaouais, on n'y passait pas le castor sans avoir à le défendre contre ceux qui n'avaient pas chassé et qui

comptaient sur la petite guerre pour se le procurer. Le brigand n'était pas nécessairement iroquois. Il arrivait même que des chasseurs eussent à se défendre contre leur propre nation; Radisson mentionne qu'une fois il y avait des Blancs parmi ses assaillants. Quant à la bataille du Long-Sault, elle ne varie guère d'une fois à l'autre: l'ennemi se réfugie dans un fortin, on l'y attaque, se servant des ballots de castors comme de boucliers, et l'on use même à l'occasion du fameux baril de poudre que Dollard aurait lancé et qu'une branche lui aurait retourné. « The darknesse, écrit Radisson dans sa langue forestière, covered the earth, which was somewhat favorable for us; but to overcome them the sooner, we filled a barril full of gun powder, and having stoped the whole of it well and tyed it to the end of a long pole, being at the foote af the fort. I may welle fay that ye enemy never had seen ye like. » Qu'elle ait été retenue par une branche ou portée par une gaule, la bombe finissait toujours par éclater dans le fort. Suivait la mêlée finale, dangereuse pour tout le monde: « We are mingled pell mell, so that we could not know one another in that skirmish of blowes. » Ainsi d'une fois à l'autre se dégagait plus nettement le schéma d'une bataille sur lequel on pouvait ensuite broder selon les exigences de l'interlocuteur, mettant ici une branche, là une gaule. Ces exercices facilitèrent sans doute le récit que les Hurons transfuges eurent à servir à ces Messieurs et Dames de la Nouvelle-France pour expliquer la mort des dix-sept Blancs. Ces Messieurs et Dames le prirent pour du comptant: ils tenaient à couvrir, comme je l'ai dit, Mgr de Laval et M. le Gouverneur d'Argenson.

Quelques années plus tard, la paix conclue avec les Agniers, le brigandage cessa sur l'Outaouais. En 1668, cependant, trois soldats de la garnison de Montréal, des retardataires sans doute, tuent un Iroquois à son retour de chasse et lui volent ses peaux. A cette nouvelle, Callières, un gouverneur qui n'a rien de d'Argenson, s'amène furieux de Québec et les fait fusiller tous trois. On ne parla plus pour quelque temps de Dollard des Ormeaux. Le Père Charlevoix, notre premier historien, ne le mentionne même pas. On pouvait croire que tué une première fois par des chasseurs en légitime défense, ressuscité pour la profit de la sainte Autorité, il fût mort enfin définitivement et enterré avec tous les brigands de l'Outaouais. Hélas! le bougre ressuscita une seconde fois.

## V

Les jésuites s'étaient débarrassés des franciscains; Dieu pour les punir leur envoya les sulpiciens. Ils avaient donné l'île de Montréal à La Dauversière qu'ils croyaient tenir, dans le dessein de faire payer à la clientèle de l'Oratoire un établissement dont ils avaient besoin, comme relai, pour leurs missions huronnes. Mais La Dauversière leur échappa; il monta une affaire à son profit, qui après sa banqueroute passa aux sulpiciens. Voilà ceux-ci seigneurs de Montréal avec l'entier gouvernement de l'île, indépendants comme des princes souverains; ils n'en ont pas assez, ils veulent s'emparer de toute la colonie par un gouverneur et un évêque à leur dévotion. Les jésuites les déjouent de justesse, rempla-

çant D'Ailleboust par Lauzon, Monsieur de Queylus par Mgr de Laval, une affaire sur laquelle je reviendrai. Les sulpiciens durent se contenter de Montréal. En 1665 on leur enlevait la justice et la défense de l'île, ce qui les courba définitivement sous l'autorité du roi et de ses confesseurs. Frustrés dans leurs ambitions ils restèrent rétifs, grincheux. Leur attitude gêna Mgr Plessis lors de la nomination du premier évêque de Montréal : ils ne voulaient pas dépendre de Québec. Le chapeau du cardinal Léger a été d'une certaine façon le triomphe de ces superbes.

Ils restèrent fidèles à Ville-Marie, qui avait été leur cheval de Troie. Ce sont eux qui relevèrent Dollard de sa charogne. Ils avaient continué d'interroger les Sauvages qui ne demandaient pas mieux que de leur faire des contes. Cela nous valut d'abord, en 1673, l'in vraisemblable récit de Dollier de Casson, qui fixe la légende et brouille l'histoire; puis, en 1700, Vachon de Belmont réussit à tirer d'un Iroquois que le Long-Sault avait coûté aux siens le tiers de leurs combattants, deux cents et plus, alors que la Relation de 1660 en donne moins de vingt. Tout arrive à qui sait attendre. Mgr Olivier Moreau devrait aller interroger Chief Poking Fire.

En 1760 l'Angleterre s'emparait du Canada, ce qui nous empêcha de nous défaire des Français nous-mêmes. Avec Mister So and So nous eûmes moins d'aise; il était difficile de lui parler dans le nez. Notre révolution nationale, inspirée par le génie du continent, avorta et de tous les peuples des Amériques nous restâmes le seul assujetti. La rébellion nous avait quand même apporté du neuf, le patriotisme; ce ne

fut pas sans raison que les morts, les exilés, les pendus de 1837 furent les Patriotes. Et de ce patriotisme naquit l'idée d'un héros national à opposer à la reine d'Angleterre. Tout annonçait que ce héros serait Chénier, qui avait livré à Saint-Eustache un combat glorieux. Les Espagnols, les Portugais du Sud, les Anglais des Etats-Unis, les Français de Haïti avaient choisi le leur parmi les artisans de leur libération. Chénier était le contemporain de Bolivar. Et pourtant ce ne fut pas lui ni un Canadien ni un ennemi de nos ennemis; ce fut un Français, un Mistigoche qui avait été à la petite guerre contre les Iroquois, un brigand de l'Outaouais qui fut déclaré notre héros. Comment cela est-il arrivé? Allez le demander aux curés. Après avoir été les adversaires des Patriotes, ils ont tout simplement confisqué le patriotisme à leur profit et par un tour de passe-passe remplacé Chénier par Dollard. Il est vrai que celui-ci était sorti de la fange. Vert 1840, un Anglais de génie, le seul que nous ne vîmes jamais, affirma que nous n'avions pas d'histoire. La riposte fut foudroyante: «Tas menti, Durham!» A vrai dire, il n'avait pas encore menti, mais nos historiens trimaient dur; enfin, ils nous la livrèrent in-quarto, cette histoire. Ils y avaient mis tout ce qu'ils avaient pu trouver, tout sans exception et ce tout était sacré. Ce fut ainsi que le Sieur des Ormeaux, profitant de la marée, reparut sur la rive nationale. Il était tout frais, tout net, récuré. On le poussa sur le piédestal que les Patriotes avaient préparé. C'était vers 1920, dans une sorte de trou qui puait la décomposition de tout un peuple. Nous n'en somme pas encore sortis.

## LA NAISSANCE D'UNE DEESSE

Le tabac mène le monde. Les femmes s'en sont rendu compte, qui n'ont pas voté avant d'avoir fumé. Elles avaient de bons arguments pour voter, et des raisons évidentes. Intellectuellement, elles étaient irrésistibles. Mais les citoyens, pères et fils, les prenaient autrement — irrésistibles, en effet! Ils n'y pouvaient rien, c'était plus fort qu'eux: ils riaient. Ces citoyennes pour lesquelles ils avaient à la maison tous les égards leur faisaient en politique l'effet d'un cheval sur le husting. Elles pouvaient causer, on ne les empêchait pas, mais il est certain, dans les circonstances, qu'elles causaient pour rien.

Thérèse Casgrain se fit alors remarquer. Elle avait de la naissance: tout lui était permis. Elle aurait réclamé le droit d'être pompier qu'on ne l'aurait pas contredite. Mais on se chuchotait d'homme à homme: «Savez-vous pourquoi Madame Casgrain est suffragette? C'est que, fillette, elle n'avait pas la permission, comme ses frères, de glisser sur la rampe de l'escalier». Alors, quand elle prononçait un discours, ce discours fût-il remarquable, l'honorable Alexandre Tashereau qui, lui, pourtant, était poli et ne riait guère, voyait un escalier monumental, fermait les yeux et se disait: «Tout de même, elle ne devrait pas faire ça en public».

Ces dames se donnaient ainsi beaucoup de mal et le droit de vote leur était toujours refusé. En désespoir de cause, elles se mirent à fumer et elles l'eurent aussitôt. Un peu de tabac grillé valait mieux que tout. Si les suffragettes avaient su! Enfin, elles l'ont appris. Non sans répugnance d'ailleurs: le tabac était alors du pétun. Pétuner provoquait la salivation.